

Travailler sur une charpente, un toit, une plate-forme, un échafaudage... Qu'il soit temporaire ou régulier, le travail en hauteur peut être une activité à risque. Pour prévenir les chutes de hauteur, il faut agir à la fois sur la conception des ouvrages ou des équipements, sur les postes de travail et sur les modes opératoires.

Public Concerné

Artisans et/ou salariés d'une entreprise artisanale du Bâtiment, médicalement apte au travail en hauteur.

Pré Requis

Tout professionnel du bâtiment en charge de l'exploitation, de la maintenance et de l'utilisation d'échafaudage fixe.
Etre majeur et médicalement apte au travail en hauteur.

Objectifs

Connaître l'ensemble de la réglementation en vigueur lors de la mise en oeuvre de structures d'accès.

Connaître la technologie propre à l'utilisation en sécurité des échafaudages.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé et habilité

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de cours théoriques et d'exercices écrits et pratiques - Etude de cas et mise en situation sur du matériel adapté - Utilisation du matériel suivant pour la partie théorique : ordinateur portable et vidéo projecteur - Formation et évaluation pratique effectuées sur du matériel adapté et aux normes en vigueur.

Parcours pédagogique

Sécurité au travail : Accidentologie, réglementation et recommandation de la CNAMTS. Mesures prévention des risques de chutes de personnes et d'objets. Constructeurs, type de matériel, normes CE et NF. Procédures : montage, démontage, transformation de l'échafaudage. Adéquation du matériel utilisé selon les caractéristiques du chantier. Risques liés à l'environnement d'un montage : conditions météo, lignes électriques. Conduite à tenir en cas d'accident. Rôle des différents intervenants en matière de prévention. Principales vérifications quotidiennes et trimestrielles. Utilisation EPI spécifiques : harnais, doubles longues, casque de monteur.

Situation pratique : Balisage - Implantation. Vérification de l'état du matériel : oxydation, verrous de blocage, soudures, déformation. Compréhension d'un plan de montage et des amarrages nécessaires. Montage et démontage d'une structure. Contrôle de la qualité et la résistance des ancrages et amarrages. Echelles et trappes d'accès. Respect des limites de charge. Vérification de la conformité du montage par rapport au plan d'installation et /ou aux dispositions prévues par le constructeur. Documents indispensables lors de la réception d'un échafaudage. Affichage obligatoire.

Objectifs Pédagogiques

Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires au montage, démontage en sécurité des échafaudages fixes.
Utiliser un échafaudage en toute sécurité en respectant les instructions de la notice du fabricant et la réglementation en vigueur

Méthodes et modalités d'évaluation

Fiche d'évaluation

Délivrance d'une attestation de compétence

Durée

14.00 Heures **2** Jours



Contactez-nous !

Adélaïde ESNAULT

Tél. : 05.34.25.40.71

Mail : contact@ctfpa.fr